

***DELEGATION DE M. Jean Charles BRON***

D -20090232

**Exonération tarifaire des droits de places pour la manifestation publique : L' escale du Livre. Autorisation. Décision.**

Monsieur Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

La manifestation «L'Escale du Livre s'est déroulée du 03 au 05 avril 2009 sur le Square Dom Bedos et la Place Renaudel.

Compte tenu des caractéristiques culturelles de cette manifestation et afin d'en assurer sa pérennité et son rayonnement, il vous est proposé de bien vouloir autoriser le Maire à appliquer la gratuité en 2009 pour les droits de place.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

D -20090233

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux. Actions menées par les associations de commerçants et d'artisans. Demandes de subvention. Décision. Autorisation.

Monsieur Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son intervention en faveur du développement du commerce et des activités artisanales et de services, la Ville de Bordeaux apporte un soutien financier annuel aux associations de commerçants et d'artisans pour leurs projets d'actions ou d'animations.

Vous trouverez, ci-annexés, les descriptifs et budgets prévisionnels des projets d'actions ou d'animations présentés par les associations de commerçants et artisans pour lesquels les associations pourraient bénéficier des subventions municipales suivantes :

Porteurs	Actions	Dates	Budgets prévisionnels		Subventions de la Ville
			HT	TTC	
Association des Commerçants du Village de Nansouty	Fête de quartier	les 28, 29 et 30 mai 2009	3 385,28	3 500,00	1 912,00
Association de Défense des Artisans et Commerçants Retraités de la Gironde (ADACRG)	Promotion des métiers d'artisanat "3h pour le faire"	2009	4 068,36	4 767,76	1 500,00
<b>TOTAL</b>			<b>7 453,64</b>	<b>8 267,76</b>	<b>3 412,00</b>

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions suivantes :

- Association des Commerçants du Village de Nansouty	1 912 €
- Association de Défense des Artisans et Commerçants Retraités de la Gironde	1 500 €
dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).	

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature du contrat d'opération correspondant, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires pour les actions qui le nécessitent.

**ANNEXES**

**ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU VILLAGE DE NANSOUTY**  
« Fête de quartier »

**date de réalisation**

Les 28, 29 et 30 mai 2009

**Descriptif détaillé de la manifestation**

L'Association des Commerçants du Village de Nansouty souhaite animer le quartier en mettant en place les actions suivantes :

- ⇒ le 28 mai : dégustation d'huîtres et banda
- ⇒ le 29 mai : pique-nique animé par un orchestre
- ⇒ le 30 mai : concert offert en l'église Sainte Geneviève.

**Partenaires associés**

Mairie de Bordeaux, Fisac (Ronde des Quartiers), commerçants et artisans, ...

**COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION**

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<b><u>Animations</u></b>	<b>3 050,84</b>	<b>3 100,00</b>	<b>Association</b>	<b>992,45</b>
<i>Banda</i>	400,00	400,00		
<i>Concert église</i>	1 500,00	1 500,00	<b>Partenaires publics</b>	<b>2 507,55</b>
<i>Orchestre et repas musiciens</i>	900,00	900,00	<i>Mairie de Bordeaux</i>	1 912,00
<i>Dégustation d'huîtres</i>	250,84	300,00	<i>Fisac - Ronde des Quartiers</i>	595,55
<b><u>Communication</u></b>	<b>334,45</b>	<b>400,00</b>		
<i>Affiches, tracts...</i>	334,45	400,00		
<b>TOTAL</b>	<b>3 385,28</b>	<b>3 500,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 500,00</b>

**ASSOCIATION DE DEFENSE DES ARTISANS  
ET COMMERCANTS RETRAITES DE LA GIRONDE (ADACRG)  
PROMOTION DES FORMATIONS AUX METIERS DE L'ARTISANAT**

date de réalisation

2009

L'association de défense des artisans et commerçants retraités de la Gironde a pour objectif en liaison avec l'éducation Nationale, la Chambre de Métiers de proposer aux collégiens de Bordeaux en classe de 3<sup>ème</sup> dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations, un accompagnement en atelier (Centre de formation et Lycée Professionnel) afin de leur faire découvrir la pratique d'un métier. L'encadrement sera mis en œuvre par des « parrains », professionnels de l'ADACRG ou parrains du réseau PRO BTP pour le bâtiment.

Pour mener à bien ces actions de « parrainage » pour la promotion des formations aux métiers de l'artisanat, l'association sollicite une participation financière de la Ville de Bordeaux dans le cadre du soutien et du développement du commerce et de l'artisanat.

Partenaires

Education Nationale, Chambre de Métiers de la Gironde...

**COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION**

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION				
CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<b>charges administratives</b>	<b>1 560,00</b>	<b>1 767,76</b>	Association	3 267,76
<i>fournitures</i>	200,00	239,20		
<i>location et assurances</i>	480,00	574,08	Conseil Régional	500,00
<i>documentation</i>	380,00	454,48		
<i>secrétariat</i>	500,00	500,00	Conseil Général	500,00
<b>Déplacements</b>	<b>2 508,36</b>	<b>3 000,00</b>	Chambre de Métiers et de l'artisanat de la Gironde	500,00
			Mairie de Bordeaux	1 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 068,36</b>	<b>4 767,76</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 767,76</b>

**M. BRON.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, pas de problèmes sur ces deux délibérations.

La 232 c'est pour appliquer la gratuité des droits de places à la manifestation « L'escale du Livre ».

La 233 ce sont deux manifestations d'associations de commerçants dans le quartier Nansouty, et de promotion des métiers artisanaux pour les classes de 3<sup>ème</sup> de nos collègues.

**M. LE MAIRE.** -

M. HURMIC.

**M. HURMIC.** -

M. BRON, je souhaiterais savoir quand est-ce que vous avez l'intention de mettre en place la commission qui est chargée de réfléchir au devenir du marché Victor Hugo ? On l'avait envisagée il y a de cela un mois.

Je tiens à vous dire que nous sommes prêts à démarrer le plus rapidement possible compte tenu de l'urgence de la situation.

**M. LE MAIRE.** -

M. BRON.

**M. BRON.** -

Monsieur le Maire, on peut dire à notre collègue que nous avons fait une première réunion avec l'ensemble des collègues qui étaient en charge par leur délégation des problèmes liés à l'existence et à l'activité du marché du cours Victor Hugo. Le premier rapport vient d'être fait.

Ensuite, effectivement, nous allons étendre cette réflexion. Bien évidemment Pierre HURMIC qui a manifesté un intérêt pour le devenir de ce marché - et ce n'est pas le seul, M. RESPAUD vous avez raison - y sera associé. Son avis sera noté sur le rapport qui sera remis ensuite à l'appréciation de Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE.** -

Plus précisément, M. BRON, nous avons décidé de faire une commission de travail dans laquelle l'ensemble...

**M. BRON.** -

Elle a été réunie.

**M. LE MAIRE.** -

Mais non ! Elle n'a pas été réunie. Vous me dites que vous avez réuni vos collègues de la municipalité. On n'a pas réuni une commission s'adressant aux différents groupes de ce Conseil.

**M. BRON.** -

Pas encore, non.

**M. LE MAIRE.** -

Voilà. Il faut le faire vite. C'est ça qui avait été décidé.

**M. BRON.** -

On va le faire très vite, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE.** -

Très très vite.

**M. BRON.** -

Très, très vite.

**M. LE MAIRE.** -

Au mois de mai.

(Rires)

**M. LE MAIRE.** -

M. PEREZ.

**M. PEREZ.** -

A ce sujet, ayant rencontré également les commerçants du marché Victor Hugo, je souhaiterais être associé à cette commission.

**M. LE MAIRE.** -

Eh bien il va y avoir plein d'idées sur la table. Il y aura, M. PEREZ, il y aura M. HURMIC, peut-être un représentant du groupe Communiste si ça les intéresse. Visiblement pas.

Donc faites une réunion rapidement. Ça sera la première, parce qu'elle ne sera peut-être pas conclusive.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**